

Infrastructures : le chantier du financement non public

Écrit par : Ibrahim Assane Mayaki, Secrétaire exécutif du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

Dernière mise à jour : 8 mai 2018

Le 16 octobre 2018, les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) ont annoncé la signature d'un accord de développement exclusif avec deux consortiums (chinois et espagnol) afin de donner corps au projet Inga 3. C'est une étape importante pour l'Afrique. Après huit années d'études et de discussions, la phase d'exploitation de ce projet hydroélectrique sur le fleuve Congo va enfin débiter.

Le barrage Inga 3 doit fournir 11 000 mégawatts (MW) supplémentaires d'électricité propre, renouvelable et constamment disponible à l'ensemble du réseau de la région. Les bienfaits de ce projet se feront sentir jusqu'en Afrique du Sud. Le consortium Inga 3, composé d'entreprises chinoises et européennes, prévoit d'investir 14 milliards USD. Si tout se passe bien, le barrage Inga 3 sera le plus important ouvrage hydroélectrique jamais construit sur le continent. Il illustrera en outre les possibilités que peuvent offrir les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures et l'intégration régionale en Afrique.

Le manque d'infrastructures est l'un des principaux problèmes auxquels est confronté notre continent, particulièrement dans le secteur énergétique. Bien que 145 millions d'Africains aient été raccordés à l'électricité depuis le début des années 2000, ils sont toujours 645 millions à en être privés. Comment pourrions-nous enclencher un cercle vertueux d'industrialisation si la condition préalable la plus essentielle – l'accès à une énergie abordable – n'est pas remplie ?

Selon nos estimations, il faudrait investir au minimum 120 milliards USD par an pour remédier au manque d'infrastructures en Afrique. Cependant, le volume annuel d'investissements n'atteint actuellement qu'environ 50 milliards USD. Le continent consacre désormais un peu plus de 4 % de son PIB aux équipements d'infrastructures. C'est certes plus qu'il y a dix ans, quand cette proportion était tombée à 2 %, mais bien moins qu'en Chine, où elle atteint 14 %. La situation est aussi très variable selon les pays et la structure de leur économie, et en particulier leur exposition aux prix des matières premières.

Ce manque d'infrastructures est lourd de conséquences. Lorsque les économies sont isolées, elles manquent d'attrait tant il est difficile de créer des marchés

unifiés à l'échelle régionale. Des infrastructures inadaptées augmentent les coûts de production, pèsent sur la compétitivité des entreprises et nuisent aux investissements directs étrangers. Pourtant, l'Afrique doit créer 450 millions d'emplois au cours des vingt prochaines années pour faire face à sa croissance démographique. Selon les études de la Banque mondiale, le manque d'infrastructures coûte au continent 2 points de croissance chaque année, et ampute de 40 % les gains de compétitivité de ses entreprises.

Ce bilan tiré, nous devons trouver des solutions. Que ce soit pour l'énergie ou les voies de communication, la dimension régionale est essentielle et doit constituer une priorité. Des infrastructures couvrant plusieurs pays d'une même région sont plus attractives pour les investisseurs (qu'ils soient publics ou privés) parce qu'elles permettent de mutualiser les coûts et favorisent l'intégration. En 2012, l'Union africaine a établi un Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) géré conjointement par l'Agence NEPAD et la Banque africaine de développement (BAfD). Ce programme vise essentiellement à mettre sur pied des projets d'infrastructures transfrontalières. Ces derniers, au nombre de 51, se déclinent en 433 sous-projets dans les secteurs des TIC, de l'énergie, de l'eau et des transports, pour une enveloppe globale de 360 milliards USD. Ils sont la clé de voûte du véritable essor économique du continent.

La grande originalité du programme PIDA est le mode de financement des projets, qui repose exclusivement sur des partenariats public-privé (PPP). En effet, la véritable question n'est pas de se demander s'il faut investir davantage, mais qui doit le faire. Nous l'avons déjà dit, « l'Afrique doit s'appuyer avant tout sur ses propres moyens et ressources pour se développer ». Est-ce vrai dans le domaine des infrastructures ? La réponse est « oui », mais moyennant quelques réserves. Certes, il est impératif d'investir dans les infrastructures, mais pas au détriment d'autres programmes d'investissement tout aussi importants dans l'éducation, la santé ou l'agriculture. C'est pourquoi l'association avec le secteur privé d'une part, et la coopération internationale d'autre part, constituent des solutions alternatives crédibles aux financements publics. C'est la solution que l'Agence du NEPAD n'a de cesse de recommander, et c'est celle pour laquelle les autorités congolaises ont opté dans le cadre du projet Inga 3.

Le principal enjeu est donc de mobiliser la participation du secteur privé dans les principaux projets du PIDA et de promouvoir l'intégration régionale indispensable au continent. Dans cet objectif, l'Agence du NEPAD a lancé l'initiative « Agenda 5 % » en 2017. Cette campagne vise à sensibiliser et mobiliser le secteur financier africain, et à encourager les compagnies d'assurances ainsi que les fonds de pension du continent à investir au moins 5 % de leurs portefeuilles d'actifs dans les infrastructures. L'allocation à ce secteur n'est actuellement que de 1,5 %. La marge de progression est considérable, étant donné que le volume d'encours des fonds de pension, compagnies d'assurances et investisseurs institutionnels africains s'élève à 1 100 milliards USD. Au-delà de sa valeur d'exemple, l'initiative

« Agenda 5 % » donnera un signal positif : non seulement elle réduira la perception du risque associé au continent, mais elle mobilisera aussi la participation du secteur privé et des partenaires internationaux au financement de grandes infrastructures africaines. Autant de bienfaits qui donneront certainement un élan à l'intégration régionale.

Voir www.nepad.org/

©L'Observateur de l'OCDE, novembre 2018